

Cafouillages et double langage de la direction

La crise du transport aérien impacte fortement l'entreprise et nous oblige à faire face à des situations difficiles : **chômage partiel, télétravail incité, travail sur site et exposition importante aux risques liés à la pandémie**. Le premier "plan d'économies" sur la masse salariale de **105 millions d'euros** (soit 36% du plan d'économie pour ADP SA) décidé par la direction, illustre aussi le choix de faire porter par les salariés le plus lourd tribut.

Les plans élaborés par la direction ne se dérouleraient ainsi qu'au détriment des salariés de l'entreprise avec des **réductions des acquis sociaux, des attaques sur les salaires, les primes, l'organisation du travail, l'emploi, les métiers et les missions**.

Alors, par la voix de son PDG, la direction se lâche parfois au micro de journalistes "experts" en scoop et annonces sensationnelles, organisant ainsi des fuites d'informations particulièrement anxiogènes pour les salariés. Par exemple, l'annonce de certains "**ajustements d'effectifs**" grâce aux moyens dont dispose aujourd'hui le patronat depuis les ordonnances Macron.

Et après la mise en musique dans les médias par le PDG, les membres du Comex organisent un séminaire consacré à la mise en œuvre d'un plan d'actions qui décidera de l'avenir des salariés.

Il faut s'attendre alors à des "solutions" qui correspondront aux exigences d'adaptation et de soumission aux règles sans surprise dictées par le MEDEF : **augmentation du temps de travail, baisse des salaires, déréglementation des organisations de travail, augmentation de la productivité, ...**

Alors que faire ?

La CGT, qui mène déjà la bataille au CSE avec d'autres syndicats a décidé de :

- Déposer un préavis de grève pour vendredi 03/07 afin de marquer un acte de riposte contre ces choix en contraignant la direction à négocier.
- Travailler durant l'été sur la base d'une **enquête CGT** pour donner la parole aux salariés et définir collectivement les axes prioritaires à engager.
- Préparer la rentrée pour faire converger les différentes actions des salariés de la plateforme, (Air France, Servair, ...), du transport aérien.

